



Briefing de Bruxelles sur le Développement n. 52

La sécurité des aliments : un élément essentiel du système alimentaire en Afrique

Organisé par le CTA, le Secrétariat ACP, la Commission européenne (DG DEVCO et DG Santé et Sécurité alimentaire), Concord et le Programme mondial pour la Sécurité sanitaire des Aliments

Mercredi 19 septembre 2018, 9h00 – 13h00
Secrétariat ACP, Avenue Georges Henri 451, 1200 Bruxelles
<http://bruxellesbriefings.net>

1. Introduction

Afin d'améliorer la quantité et la qualité des activités de renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, le Programme mondial pour la sécurité sanitaire des aliments a commandé une cartographie et une analyse des institutions, initiatives et ressources actuelles consacrées au renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Le rapport, intitulé « *Food Safety in Africa: Past Endeavors and Future Directions* », présente des données, une analyse et des recommandations auxquelles peuvent recourir des organisations actives au niveau de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (ASS) afin d'améliorer l'impact de leurs efforts. Le rapport se concentre sur les investissements et activités de renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire par la communauté internationale de donateurs, et sur les moyens pour les donateurs et gouvernements africains de mieux cibler et coordonner ces investissements, avec une plus grande synergie entre le secteur public et le secteur privé.¹ **Le thème central de ce rapport est la collaboration possible entre les donateurs, les gouvernements africains et le secteur privé pour maximiser l'impact des investissements dans le renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire et pour améliorer la sécurité alimentaire.** Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une telle collaboration. La difficulté est de promouvoir et soutenir un changement des pratiques actuelles.

Le rapport présente des conclusions et émet des recommandations sur la base de données tirées de plus de 500 projets et activités financés par des donateurs, ainsi que l'input de près de 200 spécialistes et parties prenantes. Il délivre des conseils pour aider les donateurs et gouvernements africains à mieux cibler et coordonner les investissements, avec une plus grande synergie entre le secteur public et le secteur privé.

Les investissements actuels par des donateurs dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (ASS) reflètent largement les inquiétudes des précédentes décennies et sont, par conséquent, essentiellement axés sur l'accès aux marchés d'exportation régionaux et à l'étranger, l'accent étant mis sur des systèmes de contrôle nationaux. Mais relativement peu d'efforts sont investis dans la réduction des maladies d'origine alimentaire parmi les consommateurs en ASS. Une compréhension nouvelle de la charge et de la gestion des maladies d'origine alimentaire, associée à un changement rapide et profond au sein des sociétés et systèmes agroalimentaires en ASS, a fait apparaître la sécurité alimentaire comme une importante question de santé publique et de développement. Il convient de reconsidérer des stratégies d'investissements par les gouvernements nationaux et le soutien des donateurs en la matière.

Le rapport du GFSP étaye les progrès au niveau de la sécurité alimentaire. Il fournit des informations à jour sur des acteurs clés de la sécurité alimentaire, présente la toute première analyse sur les investissements dans la sécurité alimentaire en ASS, saisit des idées provenant d'une consultation d'experts de grande ampleur, et émet des suggestions pour atteindre la sécurité alimentaire, sur la base de preuves, mais aussi de principes consensuels, couronnés de succès ailleurs, mais pas encore répandus dans les marchés domestiques de masse en ASS.

2. Contexte

La sécurité alimentaire est liée, directement ou indirectement, à la réalisation de bon nombre des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux qui concernent l'éradication

de la faim et de la pauvreté, et qui promeuvent la santé et le bien-être. La sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est réalisée que lorsque des éléments essentiels d'un régime alimentaire sain sont propres à la consommation. La sécurité des aliments est également capitale à la croissance et la transformation de l'agriculture nécessaires pour nourrir une population mondiale croissante et plus prospère, la modernisation des systèmes alimentaires nationaux, et l'intégration favorable d'un pays dans les marchés régionaux et internationaux.

D'après les estimations du Groupe de référence de l'OMS sur l'épidémiologie des maladies d'origine alimentaire (FERG), la charge mondiale des maladies d'origine alimentaire équivalait en 2010 à 33 millions de DALY (années de vie en bonne santé perdues à cause de la maladie ou de la mort) : chaque année, près de 600 millions de personnes, soit près de 1 sur 10 dans le monde, tombent malades après avoir consommé des aliments contaminés et 420 000 en meurent. Les problèmes liés à la sécurité alimentaire constituent encore près de 2 000 décès par jour sur le continent africain. La contamination, la diarrhée et d'autres éclosions de maladies d'origine alimentaire restent très élevées.

Des incidents à l'échelle locale peuvent rapidement évoluer en situations d'urgence internationales en raison du rythme et de l'échelle de distribution des produits. De sérieuses éclosions de maladies d'origine alimentaire sont survenues sur chaque continent ces dix dernières années, souvent amplifiées par le commerce mondialisé. La situation en Afrique subsaharienne n'échappe pas à la règle, comme l'ont démontré les récents cas de listériose en Afrique du Sud. L'insalubrité des aliments constitue une menace pour la santé publique, mettant des vies en péril partout dans le monde.

Comme le nombre d'habitants de la planète augmente, l'intensification et l'industrialisation de l'agriculture et de la production animale pour répondre à la demande croissante de denrées alimentaires créent à la fois des opportunités et des défis en matière de sécurité des aliments. Le changement climatique devrait également avoir une incidence sur la sécurité alimentaire, les variations de température modifiant les risques en la matière liés à la production, au stockage et à la distribution des aliments.

La mondialisation a déclenché une demande croissante des consommateurs en une plus grande variété d'aliments, avec pour résultat une chaîne alimentaire mondiale toujours plus complexe et plus longue. Ces défis ont accru la responsabilité des gouvernements ainsi que des producteurs et manutentionnaires de denrées alimentaires de garantir la sécurité des aliments. Faciliter la prévention, la détection et l'intervention à l'échelle mondiale par rapport aux menaces pour la santé publique liées à des produits alimentaires dangereux constitue une priorité sur tout le continent africain. Assoir la confiance des consommateurs à l'égard de leurs autorités et de l'approvisionnement d'aliments sains profite à tous les acteurs de la chaîne de valeur.

3. Garantir la sécurité alimentaire dans un environnement plus complexe

Les aliments risquent d'être contaminés à n'importe quel point de la production et de la distribution, la responsabilité première relevant des producteurs. Pourtant, les incidents de maladies d'origine alimentaire sont en grande partie causés par une mauvaise préparation ou manipulation des denrées dans les foyers, les établissements de restauration ou les marchés. Tous les manutentionnaires et consommateurs de produits alimentaires ne cernent pas les rôles qu'ils doivent jouer, comme adopter des pratiques d'hygiène de base lors de l'achat, de la vente et de la préparation d'aliments pour protéger leur santé et celle de la communauté au sens large.

Des millions de petits agriculteurs, dont de nombreuses femmes, fournissent aux marchés en expansion rapide des produits d'élevage et de pisciculture en Afrique. En Afrique subsaharienne, plus de 80 % des produits animaux sont vendus par le biais de marchés informels, où une inspection sanitaire structurée fait défaut.

De même, dans la plupart des pays¹, aucune mesure de réglementation/infrastructure n'est en place pour garantir la sécurité des aliments dans des marchés informels, ou les réglementations sont issues de pays industrialisés, préjudiciables aux pauvres et inapplicables. De manière générale, bon nombre d'institutions ont des mandats pour la sécurité alimentaire à travers divers règlements ou lois ciblant différents stades et activités dans les chaînes d'alimentation. Si l'on soupçonne d'importants risques

¹ D. Grace, E. Kang'ethe, B. Bonfoh, K. Roesel et K. Makita, 2014. *Food safety policy in 9 African countries*. Présenté lors de la 4^e conférence annuelle du Centre Leverunionhulme pour la recherche intégrative concernant l'agriculture et la santé (LCIRAH), Londres, R-U, 3 – 4 juin 2014. Nairobi, Kenya : ILRI.

pour la santé publique d'être courants dans l'alimentation, peu font l'objet d'une surveillance régulière ; on ignore le statut réel de nombreux risques importants pour la santé. La plupart des aliments dans le secteur structuré/non structuré ne sont pas inspectés. Et quand elle a bel et bien lieu, cette inspection ne suit pas une approche « de la ferme à la fourchette ».

Les gouvernements africains, l'Union africaine et les Nations unies (à travers les Objectifs de développement durable) ont tous reconnu le rôle central que l'agriculture axée sur le marché et l'entrepreneuriat agricole à valeur ajoutée doivent jouer dans le développement de l'Afrique et dans la lutte pour atteindre la sécurité alimentaire pour l'ensemble de sa population. Cela signifie soutenir les agriculteurs et entreprises agroalimentaires d'Afrique dans le renforcement d'opérations commerciales viables et exploiter la demande croissante de denrées alimentaires, non seulement dans leurs communautés rurales locales, mais aussi dans les villes d'Afrique en expansion rapide et à leurs abords, ainsi que dans des marchés mondiaux en dehors de l'Afrique.

Dans ce contexte, les décideurs doivent développer et maintenir des systèmes et infrastructures alimentaires adaptés (par exemple, des laboratoires) afin de répondre et de faire face aux risques en matière de sécurité alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire, y compris dans des situations d'urgence, et favoriser la collaboration multisectorielle parmi la santé publique, la santé animale, l'agriculture et d'autres secteurs en vue d'une meilleure communication et action conjointe.

Tandis que la salubrité des aliments est une valeur sociale fondamentale à part entière – pour la santé publique et en tant qu'élément reconnu de la sécurité alimentaire –, il s'agit également d'une condition préalable à l'accès au marché et à la réussite commerciale dans le système alimentaire mondial d'aujourd'hui. Le monde tend vers des normes élevées et harmonisées en matière de sécurité alimentaire qui reflètent les bonnes pratiques modernes, un processus qui se poursuivra en réponse aux exigences des consommateurs et du marché, et qui touchera les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires partout dans le monde. Cette élévation des normes peut toutefois signifier un désavantage concurrentiel pour les producteurs alimentaires de pays en développement qui n'ont pas les capacités de répondre à ces normes.

4. Engagement politique en faveur de la sécurité des aliments en Afrique

La politique en matière de sécurité alimentaire fait référence aux structures mises en place pour assurer un traitement, une préparation et une conservation des aliments qui réduisent à un minimum les risques de contamination. Il s'agit d'une question pertinente à l'échelle mondiale, les maladies d'origine alimentaire représentant un nombre élevé de victimes. Les règlements relatifs à l'hygiène alimentaire ont pour but de prévenir les cas d'intoxication alimentaire. Ils impliquent la stérilisation des équipements et des surfaces, de hauts niveaux d'hygiène personnelle, des mesures de lutte efficaces contre les parasites ainsi que le bon entreposage et chauffage. Tandis que des lignes directrices générales sont appliquées en faisant fi de la fracture mondiale, certains aspects mettent à part des réglementations régionales dans différents endroits.

Des parties prenantes de l'industrie issues des secteurs croissants du traitement et de la restauration/vente au détail utilisent des systèmes de chaîne de froid, le système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise (HACCP) et d'autres systèmes de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS) – tels que la norme ISO 22000 nouvellement établie – comme modèles visant à atteindre la sécurité alimentaire afin d'accroître les possibilités commerciales dans des marchés internationaux. L'avancée des connaissances sur les risques alimentaires a abouti à de nouvelles réglementations, incluant la mise en œuvre d'un système HACCP obligatoire dans les usines de traitement de plusieurs pays. La législation alimentaire vise à protéger les intérêts des consommateurs, leur bien-être et, dans une certaine mesure, à faciliter le commerce équitable.

La Commission du codex Alimentarius (Codex) a été fondée en 1963 par la **FAO et l'Organisation mondiale de la Santé**, dans le but de développer des normes alimentaires internationales afin de protéger la santé des consommateurs et pour garantir des pratiques équitables dans le commerce des aliments. Les membres de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) reconnaissent les normes du Codex Alimentarius comme la référence de base sur laquelle les mesures nationales seront jugées.²

² Codex Alimentarius. FAO-OMS. <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/home/fr/>

Le **Programme de sécurité sanitaire des aliments de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)** aide les États membres à développer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des politiques, des stratégies et des programmes visant à aborder tous les problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en vue d'atteindre le plus haut niveau possible de sécurité alimentaire et une nutrition optimale.

Le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) a été développé par l'OMS et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de partager rapidement des informations dans des situations d'urgence en matière de sécurité alimentaire.³

La plupart des pays d'Afrique appuyant désormais le commerce international, accordent donc plus d'attention qu'autrefois à la sécurité alimentaire. L'Union africaine (UA) est en train de formuler un projet prometteur sur un cadre de normes communes en matière d'alimentation se concentrant sur la réduction maximale des risques pour la santé publique et assurant la confiance des consommateurs à l'égard du système alimentaire local.

Les principes fondamentaux pour l'**approche de l'UE en matière de sécurité alimentaire** sont définis dans le règlement (CE) no 178/2002, également appelé « législation alimentaire générale ». Ses objectifs généraux consistent à faciliter la libre circulation des denrées alimentaires à travers l'Union européenne en garantissant le même niveau élevé de protection du consommateur dans tous les États membres. Le règlement couvre toutes les parties de la chaîne alimentaire, de la production au traitement, au stockage, au transport, à l'importation et l'exportation, ainsi qu'à la vente au détail d'aliments pour animaux et de denrées alimentaires. Le règlement établit également les principes d'analyse des risques. Ceux-ci stipulent comment, quand et par qui des évaluations scientifiques et techniques doivent être menées afin de garantir la protection correcte des êtres humains, des animaux et de l'environnement. Cette approche commune veille à l'application de normes minimales dans toute l'Union européenne. Elle aide les pays à prévenir et à contrôler les maladies, et à aborder des risques liés à la sécurité des denrées alimentaires et aliments pour animaux d'une manière coordonnée, efficace et rentable.⁴

La **mise en œuvre** de cette **approche intégrée de l'UE en matière de sécurité alimentaire**⁵ implique diverses actions, notamment :

- Pour garantir des **systèmes de contrôle efficaces** et évaluer la **conformité avec les normes de l'UE** en matière de sécurité et de qualité alimentaires, de santé animale, de bien-être animal, de nutrition animale et de santé végétale au sein de l'UE et dans les pays tiers exportant vers l'UE ;
- Pour gérer les **relations internationales** avec les pays tiers et les organisations internationales en matière de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être animal, de nutrition animale et de santé végétale ;
- Pour gérer les **relations avec l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)** et garantir une **gestion des risques** scientifiquement motivée.

Pour réussir dans le commerce international, et en particulier avec l'Europe, les exportateurs africains doivent avoir une très bonne connaissance de ces réglementations et les capacités pour les mettre en œuvre, en fournissant la qualité exigée par les marchés ciblés. À défaut de quoi, ils peuvent perdre des marchés précieux.

La législation liée à la sécurité alimentaire est constamment à l'étude, car elle doit refléter les connaissances nouvelles, l'innovation technique et les évolutions du schéma de la distribution. Par conséquent, les autorités de réglementation nationales à travers le monde sont constamment en « mode rattrapage ». Parallèlement, les organes qui définissent les normes internationales en matière de sécurité alimentaire envisagent d'aborder des questions actuelles et de développer des lignes directrices sur des systèmes et méthodes qui contribueront à la rationalisation des bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire au sein des nations et entre celles-ci.

5. La voie à suivre

Dans bon nombre de pays africains, le fossé au niveau des capacités inclut : un manque de politiques et d'institutions publiques efficaces pour fournir une surveillance de réglementation ; une insuffisance de services de vulgarisation, de recherche et autre assistance technique offerte aux producteurs ; des

³ L'OMS en Afrique « Food Safety » <https://www.afro.who.int/fr/node/542>

⁴ De la ferme à la table : des aliments sûrs et sains pour tous. UE. 2014

⁵ Sécurité alimentaire dans l'UE https://europa.eu/european-union/topics/food-safety_fr

personnes trop peu formées pour exécuter des activités de sécurité alimentaire tant dans le secteur public que dans de petites et moyennes entreprises (PME) ; et un manque d'installations de chaîne de froid, de laboratoires d'essais alimentaires et autres infrastructures physiques. Ces lacunes – et les questions au sujet de la sécurité alimentaire qui en résultent – aboutissent à des maladies coûteuses et décès pour les consommateurs domestiques, qui s'appuient grandement sur les marchés informels pour leurs aliments, et entravent l'accès au marché et donc à la réussite économique pour les agriculteurs et entreprises agroalimentaires d'Afrique.

Il est capital de renforcer les cadres de réglementation, d'établir et de mettre en œuvre des systèmes efficaces en matière de sécurité alimentaire, qui veillent à ce que les producteurs et fournisseurs d'aliments opèrent tout au long de la chaîne alimentaire de manière responsable et fournissent des produits sûrs aux consommateurs.

- **Les recommandations de l'étude du GFSP**

De nouvelles preuves démontrent la charge énorme des maladies d'origine alimentaire sur les plans sanitaire et économique. L'ASS a le plus lourd fardeau de santé par habitant au monde, touchant les enfants de manière disproportionnée et nuisant au bien-être et à la productivité économique de toute la population. La sécurité alimentaire soutient également les stratégies de développement reposant sur l'agriculture, dont l'objectif de la Déclaration de Malabo de 2014 visant à accroître considérablement le commerce des produits alimentaires.

La complexité, le dynamisme et la diversité du système alimentaire entravent les capacités pour planifier et cibler des investissements, mais offrent des opportunités de développement du système agroalimentaire. Les éléments clés comprennent notamment : la prédominance des petits agriculteurs et la diversité des aliments ; de nombreux dangers et une compréhension limitée de leur présence, prévalence et contribution aux risques pour la santé ; des marchés diversifiés, formels et informels, domestiques et d'exportation en expansion rapide ; des défis au niveau des infrastructures ; des systèmes de gouvernance complexes et sous-financés, mais en voie de modernisation ; l'émergence d'une sensibilisation des consommateurs et d'exigences de marché en matière de sécurité alimentaire qui varient largement parmi les pays et entre les marchés formels et informels.

Les organisations internationales de donateurs sont, depuis longtemps, des fournisseurs majeurs d'investissements dans les capacités en matière sécurité alimentaire. Le rapport documente plus de 30 agences bilatérales et multilatérales, banques de développement et fondations. Malgré un manque criant de coordination au niveau des objectifs, des priorités et des stratégies, les investissements ont été appréciés par les parties prenantes, qui voient également des opportunités de réorientation des investissements vers des impacts plus importants. Les investissements actuels des donateurs dans la sécurité alimentaire restent essentiellement axés sur l'accès à l'exportation régionale et à l'étranger. Une grande partie de ces investissements de donateurs implique des activités non liées à des résultats en matière de santé en ASS. L'attention portée reflète des priorités qui dominaient ces dernières décennies, lesquelles restent pertinentes, mais ne suffisent plus pour aborder les larges besoins en matière de sécurité alimentaire.

Les gouvernements nationaux et donateurs doivent envisager une nouvelle approche à l'égard du renforcement des capacités. En respectant les bonnes pratiques, cette approche devrait être davantage axée sur la santé publique et les investissements en la matière, et accorder une plus grande attention sur la sensibilisation des consommateurs et à la mobilisation des forces du marché pour impulser le progrès. Le renforcement des capacités axé sur les exportations reste pertinent, mais un glissement, un élargissement, une actualisation, une priorisation et une justification des investissements sont nécessaires. Voici quelques recommandations spécifiques et leur justification :

(a) Mieux aborder la santé des consommateurs domestiques qui dépendent des marchés informels : La majeure partie du fardeau pour la santé des maladies d'origine alimentaire en ASS est supportée par la majorité qui dépend des marchés informels, élément sur lequel une petite part seulement des investissements de donateurs sont axés. Si l'on dispose de bonnes données sur le niveau énorme du fardeau pour la santé, on manque de données sur les impacts de risques spécifiques imposant une priorisation et sur la portée, l'efficacité et le coût des options d'intervention.

Recommandation. La santé des citoyens doit être au cœur des systèmes nationaux de sécurité alimentaire. Les gouvernements nationaux et institutions régionales en ASS, en concertation avec la

communauté de donateurs, doivent établir des objectifs, priorités, paramètres et stratégies de mise en œuvre basés sur la santé, et contribuer à la production des preuves manquantes nécessaires à la planification logique.

(b) Renforcer les capacités pour des systèmes de sécurité alimentaire bien gérés, fondés sur des données probantes et sur les risques : Les approches fondées sur les risques à l'égard de la gestion de la sécurité alimentaire deviennent de plus en plus la norme auprès des gouvernements et firmes produisant pour des marchés formels : approuvées par les gouvernements en ASS, elles doivent encore être mises en œuvre dans le secteur non structuré. Elles fournissent des moyens structurés et efficaces d'atténuer le risque (comme la gestion « de la ferme à la fourchette »), mais nécessitent une adaptation aux marchés informels et un cadre réglementaire propice. Le manque de coordination des donateurs ainsi que le sous-financement, la fragmentation et la fréquente mauvaise gestion des systèmes nationaux de sécurité alimentaire contribuent à la défaillance réglementaire et à un fossé significatif entre une bonne politique en matière de sécurité alimentaire et la mise en œuvre dans la plupart des pays ASS.

Recommandation. Les gouvernements nationaux doivent adopter les principes de prévention scientifiquement motivée et fondée sur les risques, adaptés aux conditions locales. Les gouvernements ASS ainsi que les donateurs doivent s'engager mutuellement à améliorer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire. Cela implique : Une responsabilisation des pays ASS envers le renforcement de la sécurité alimentaire ; un engagement du gouvernement à améliorer les institutions et à aborder la corruption ; une harmonisation et un alignement des donateurs par rapport aux priorités nationales ; et une gestion des résultats ainsi qu'une responsabilité mutuelle.

(c) Exploiter les facteurs de progrès du marché en matière de sécurité alimentaire. Les améliorations en matière de sécurité alimentaire ont été essentiellement le fruit de la demande publique. En ASS, une approche « push » reste prédominante, axée sur le secteur public et des objectifs commerciaux. À l'inverse, les « approches push » utilisent la demande des consommateurs en aliments sûrs comme principal levier d'amélioration, tout en aidant le secteur privé à répondre à cette demande. Le secteur public fournit un cadre réglementaire propice qui soutient les efforts privés et accroît la sensibilisation à la sécurité alimentaire auprès des parties prenantes.

Recommandation. Les gouvernements nationaux, donateurs et le secteur privé doivent exploiter leurs ressources et leur positionnement pour reconnaître, promouvoir et soutenir les consommateurs et les facteurs de progrès du marché en matière de sécurité alimentaire. Cela exige des consommateurs bien informés et responsabilisés, capables de réclamer une sécurité alimentaire, et un secteur privé qui dispose des capacités et de la responsabilité pour répondre à la demande des consommateurs.

Objectifs du Briefing : Pour améliorer l'échange d'information et promouvoir le réseautage, le CTA, la DG DEVCO de la Commission européenne, le Secrétariat ACP et Concord organisent des briefings bimestriels sur des problématiques et défis clés liés au développement rural dans le cadre de la coopération UE/ACP.

[Le Programme mondial pour la sécurité sanitaire des aliments \(GFSP\)](#) se joint à nous pour organiser ce Briefing. Le GFSP est une initiative publique-privée innovante, destinée à soutenir et à promouvoir la coopération mondiale en vue du renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire. GFSP jouit d'une position unique pour évaluer les systèmes de sécurité alimentaire et proposer des interventions systémiques pour aborder des besoins spécifiques dans le secteur alimentaire et prioriser les risques et menaces.

Les collaborateurs comprennent des multinationales de premier plan dans le domaine de l'alimentation et des boissons, des organisations intergouvernementales, des agences gouvernementales, des organisations de l'industrie mondiale, et des organisations bilatérales et multilatérales. L'action de GFSP est axée sur des pays à faible et moyen revenu qui bénéficient de l'expertise et de ressources obtenues auprès de donateurs du GFSP et d'autres parties prenantes.

Groupe cible : Environ 150 décideurs ACP-UE et représentants des États membres de l'UE, des groupes de la société civile, des réseaux de recherche et des spécialistes du développement, du secteur privé et des organisations internationales établies à Bruxelles.

Résultats : Un rapport succinct et un document de fond en format imprimé et électronique seront publiés peu après la réunion. Les informations et les commentaires apportés avant, pendant et après les réunions seront publiés sur le site des briefings : <http://bruxellesbriefings.net>